

Championnats Suisses Espoirs U13 patinage artistique 2010
Jeunes filles et garçons
4/5 février 2010, St. Gallen

Championnats Suisses Minimes U12 patinage artistique 2010
Jeunes filles
6/7 février 2010, St. Gallen

PUBLICATION

RESPONSABLE	Union Suisse de Patinage Commission Figure
ORGANISATEUR	Eisclub St. Gallen
LIEU	Kunsteisbahn Lerchenfeld, Zürcher Strasse 152, 9014 St. Gallen
MUSIQUE	CD's et cassettes

Les championnats se dérouleront conformément aux règlements ISU 2008 de l'artistique et au règlement USP 2009.

CONCOURS

JEUNES FILLES	Programme court:	voir règlements USP 2009, circulaire USP no. 8 du 12.6.2009 ainsi que les conditions techniques y relatives
	Libre:	3 minutes +/- 10 secondes voir circulaire USP no 8 du 12.6.2009 ainsi que les conditions techniques y relatives
GARCONS	Programme court:	voir règlements USP 2009, circulaire USP no. 8 du 12.6.2009 ainsi que les conditions techniques y relatives
	Libre:	3 minutes 30 secondes +/- 10 secondes voir circulaire USP no 8 du 12.6.2009 ainsi que les conditions techniques y relatives

DOPING Les contrôles anti-dopage seront effectués selon les statuts USP, chapitre XIV, par. 43, les "Regulations" ISU et les directives de l'association Olympique Suisse.

La déclaration de soumission est à envoyer avec l'inscription au secrétariat de l'USP.

PROGRAM CONTENT SHEET Les formulaires "Program Content" sont à envoyer au secrétariat de l'USP jusqu'au 10 novembre 2009 le plus tard.

CARTE DE LICENCE Lors du tirage au sort, chaque participant est tenu de se présenter au juge-arbitre avec sa carte de licence renouvelée.

Les étrangers sont admis à ce concours selon le règlement USP 1.3.2.1.

INSCRIPTIONS

Seules les inscriptions sur le formulaire original de l'USP seront valables (**les étrangers sont priés de joindre une copie de la dispense de la Fédération concernée**) et à envoyer à:

Union Suisse de Patinage, Haus des Sports
Case postale 606, 3000 Bern 22

Les patineuses et patineurs qui nous ont déjà fait parvenir une photo passeport électronique pour leur licence n'ont pas besoin de joindre une nouvelle photo. Par contre ceux qui ne l'ont pas encore fait sont priés d'envoyer par mail une photo électronique à l'adresse E-mail suivante:

d.roost@tgev.ch (Mme Doris Roost)

DÉLAI D'INSCRIPTION

15 septembre 2009

PAS D'INSCRIPTIONS TARDIVES - LES INSCRIPTIONS AVEC TIMBRE POSTAL APRÈS LA DATE D'INSCRIPTION NE SERONT PAS PRISES EN CONSIDÉRATION.

FINANCE D'INSCRIPTION

CHF 200.-- / participant

à payer jusqu'au 1^{er} novembre 2009 au compte CCP 84-5561-2 de l'USP.

AUCUNE FINANCE D'INSCRIPTION NE SERA REMBOURSÉE.

RESPONSABILITE

L'USP et le club organisateur ne portent aucune responsabilité vis-à-vis des concurrents et des fonctionnaires de la compétition.

LOGEMENT ET ENTRETIEN

Les frais de logement et d'entretien sont à la charge des participants ou de leurs clubs.

RENSEIGNEMENTS

Mme Deborah Schalch
Feldeggstrasse 13, 8590 Romanshorn
Tel. 079 / 791 04 05
E-mail: info@eisclub-sg.ch

Les détails concernant le programme et les hôtels seront envoyés aux participants par le club organisateur.

UNION SUISSE DE PATINAGE
Commission Figure